

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin 2021, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur AUBERT Chrystophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2021

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15
--

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VANNIER Maëva, VIRTON Audrey, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José, THIBAUT Michel

Absent : Mr ROUSSEAU Thomas qui a donné pouvoir à Mme PERROTIN Marie-Louise

Secrétaire de séance : Mme HERIN Emilie

Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 15 avril 2021 est approuvé à la majorité (12 pour, 1 abstention, 1 contre).

Vente du bâtiment « La Tonnelle » : (11 pour, 4 abstentions)

Après avoir pris connaissance de plusieurs propositions d'achat présentées par deux agences immobilières, le conseil municipal décide de vendre ce bien à Mr ZORGANI et Mme ROY au prix de 24 000 € frais d'agence inclus (les frais de l'agence CAPIFRANCE s'élevant à 4 000 €) sous réserve que les acquéreurs s'engagent à restaurer la toiture et à créer un commerce, comme stipulé dans leur offre.

Tarifs concessions cimetièrè :

Il prend connaissance du rapport de la commission bâtiments communaux et patrimoine, mais souhaite modifier auparavant, le règlement du cimetière afin de fixer de nouvelles durées, en harmonie avec les communes voisines. La décision sera prise ultérieurement.

Permanence électorale :

Il fixe les permanences du bureau de vote pour les élections des 20 et 27 juin.

Poste d'adjoint :

- Considérant qu'à la suite de la cessation de la délégation de fonction à Mme REFOURD Johanna, à la date du 30 avril 2021, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le maintien de Mme REFOURD Johanna dans ses fonctions, le conseil par 3 voix pour, 10 voix contre, 2 abstentions, décide de mettre fin aux fonctions au maire de Mme REFOURD Johanna à cette même date.
- Suite à la destitution du 2^{ème} adjoint, Mr le Maire propose de laisser la commune fonctionner avec un adjoint en moins. Après délibération, le conseil donne son accord pour porter à deux, le nombre d'adjoints (13 pour, 2 abstentions)

Questions diverses :

- Il est abordé une éventuelle vente de l'étang communal de la carrière. La commission espaces verts s'est réunie à plusieurs reprises afin de proposer au conseil municipal, cette éventualité de vente.
- La CCTOVAL qui a pris la compétence eau et assainissement, s'est engagée à établir une interconnexion entre Château la Vallière et Souvigné pour distribuer l'eau à l'ensemble des habitants afin d'être dans les normes préconisées par l'ARS. La commune en attendant la réalisation des travaux, s'engage à mettre à disposition de la cantine scolaire une fontaine à eau bonbonne, à compter de la prochaine rentrée.
- Suite à l'interpellation d'un habitant nous faisant part que la vente du bâtiment la Tonnelle n'a pas été portée à sa connaissance, il est précisé qu'une annonce via internet a été diffusée par Agencimmo.com et retirée par la suite face aux propositions.

Le maire,
Chrystophe AUBERT.